

RÈGLEMENTS

Halte-Répit

Septembre 2016



319, rue du Sanatorium
Lac-Etchemin, G0R 1S0
418-625-2223

parentaïme@sogetel.net
www.parentaïme.com

Table des matières

Mission de l'organisme -----	3
Le service comportera plusieurs volets-----	3
Règles d'engagement -----	3
Admission-----	3
Horaire -----	4
Politique financière -----	4
Retards -----	5
Politique alimentaire -----	5
Politique vestimentaire -----	5
Médicaments -----	5
Maladie -----	6
Sécurité-----	6
Situation particulière -----	6
Participation des parents-----	6
ENTENTE -----	7
FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR L'ADMINISTRATION DE CERTAINS MÉDICAMENTS NON PRESCRITS -----	8
FICHE D'INSCRIPTION DE LA FRÉQUENTATION À LA HALTE-RÉPIT -----	9

Bienvenue à la Halte-Répît de Parentaïme Maison de la Famille des Etchemins. Dans ce document vous sont présentées les règles et procédures pour fréquenter notre service. Nous espérons pouvoir répondre à toutes vos questions. Si toutefois des interrogations persistent, nous vous prions d'en faire part à notre responsable de la Halte-Répît.

Mission de l'organisme

Parentaïme Maison de la Famille des Etchemins est un organisme communautaire famille. Notre objectif est de soutenir les parents dans l'apprentissage de leur rôle parental et d'aider les enfants de 0 à 5 ans dans leur développement global optimal.

Ainsi, le service de Halte-Répît fait partie des actions mises en place afin de mieux répondre aux besoins des familles des Etchemins.

Le service comportera plusieurs volets

- Service de garde offert lors des activités pour les parents ou parents et enfants, dispensés par la Maison de la Famille, dans ses locaux ou ailleurs.
- Une équipe volante qui se déplace lors des fêtes familiales des différentes municipalités des Etchemins.
- Un service de Halte-Répît journalier, offrant aux parents l'opportunité de laisser leur enfant, avec contribution financière, à une personne formée en petite enfance. (Voir à la fin du procédurier pour la tarification)

Règles d'engagement

Le service de Halte-Répît a pour but d'offrir aux enfants des activités éducatives où la santé et la sécurité sont au cœur des préoccupations. Le personnel qualifié aura mis sur pied une multitude d'activités éducatives, enrichissantes et stimulantes pour les enfants qui fréquentent la Halte-Répît.

Admission

Le parent devra être membre de notre organisme et avoir rempli un formulaire d'inscription pour chaque enfant fréquentant le service. Il devra également remplir tous les formulaires en annexe (administration d'acétaminophène, crème de zinc, crème solaire).

Toutes les informations recueillies sont traitées confidentiellement.

Horaire

Nous offrirons le service de garde lors des ateliers de groupe donnés par la Maison de la Famille, dans leurs locaux ou ailleurs.

Il est aussi possible de faire une demande en tant qu'organisateur de Fêtes familiales municipales pour pouvoir avoir un service de garde lors de l'évènement. Une équipe « volante » se rendra sur place avec les outils d'animation nécessaires. La demande doit être faite au minimum 1 mois à l'avance.

De plus, le service de Halte-Répît sera ouvert, les **jeudis** de chaque semaine de **8 h à 16 h** à Lac-Etchemin (319, rue du Sanatorium), et les **lundis** aux deux semaines à St-Prosper (Centre culturel, 2565, 30^e Rue) soit de **8 h à 12 h** ou **8 h à 16 h**. Elle sera cependant fermée pendant la période des fêtes (les semaines du 24-31 décembre) et pendant les vacances estivales (de la période du 23 juin au 15 septembre).

Pour la réservation du service de Halte-Répît, les appels devront être faits en début de semaine. Nous prendrons les huit premiers enfants inscrits. Il est toutefois possible de prendre plus d'inscriptions. Le nombre devra s'élever à 12 enfants minimum pour pouvoir les accepter (une 2^e éducatrice est requise). Votre nom sera inscrit sur une liste et nous vous rappellerons avant la fin de la journée pour vous confirmer votre place.

Le ratio est : une éducatrice pour 8 enfants.

Politique financière

Les frais de garde :

Lac-Etchemin :

- Forfait à la journée : 8.00 \$ 1^{er} enfant
5.00 \$ pour le 2^e et 3^e enfant
- Forfait à l'heure : 2.00 \$ par enfant

Saint-Prosper :

- Forfait à la journée : 8.00 \$ 1^{er} enfant
5.00 \$ pour le 2^e et 3^e enfant
- Forfait à la demi-journée : 4.00 \$ 1^{er} enfant
3.00 \$ pour le 2^e et 3^e enfant
- Forfait à l'heure : 2.00 \$ par enfant

Les frais sont payables à la fin de chaque journée du service reçu. Aucun crédit n'est possible. Vous serez chargés selon votre réservation. Les frais sont payables en argent comptant seulement.

Vous avez jusqu'au mercredi 16 h pour annuler votre réservation.

En cas contraire, les frais vous seront chargés.

Retards

Les parents qui viendront chercher leur enfant après l'heure prévue se verront imposer une amende de **1.00 \$** pour chaque minute de retard. Un registre des retards sera conservé. Il se pourrait que l'enfant soit exclu du service si la situation se présente fréquemment.

Politique alimentaire

Les collations et repas sont **fournis par les parents**. Il est demandé d'apporter des aliments nutritifs et non allergènes (ex.: noix, arachides). Les collations du matin et de l'après-midi doivent aussi être prévues pour l'enfant (fruit, yogourt, fromage). Vous devez y mettre un bloc de glace pour tenir les aliments au frais.

Les parents doivent avertir la **personne responsable de son enfant** de tout trouble alimentaire particulier.

Politique vestimentaire

L'enfant doit avoir dans son sac, un kit complet de rechange, des vêtements pour jouer dehors, sa couverture (doudou), sa suce s'il en a une, des couches pour la journée.

Les serviettes humides et la crème de zinc sont fournies par la Halte-répit.

Un formulaire de consentement est à signer. (Document en annexe)

Médicaments

La personne responsable de l'enfant peut administrer un médicament à un enfant si le parent a signé le formulaire de consentement. (En annexe) Le médicament doit être dans sa bouteille d'origine, avec la prescription lisible et collée dessus, avec la posologie à respecter.

Un registre est tenu pour les signatures à cet effet. (En annexe)

Maladie

Un enfant malade ne doit pas fréquenter le service de Halte-Répit, et ce, pour éviter toute contagion avec les autres enfants et le personnel. Il ne pourra être admis que 24 heures après les derniers symptômes de la maladie. Si l'enfant fait de la fièvre, le parent sera appelé sur-le-champ et prié de venir le chercher.

Aussi, une liste de tous les numéros de téléphone d'urgence que vous aurez fournie sera accessible pour la personne responsable de votre enfant. S'il arrive un incident plus grave, il se peut que cette personne contacte le 911 et demande une ambulance. Un rapport d'accident sera rédigé et conservé dans nos dossiers. (Document en annexe)

Sécurité

Tout notre personnel qui agit auprès de vos enfants a la certification adéquate pour donner les premiers soins en cas de blessure.

Une trousse de premiers soins conformes aux normes est à la disposition.

Situation particulière

En cas de fermeture d'école, nous fermons tous nos services. En ce cas seulement, les frais de garde aux parents ne seront pas chargés.

Syntonisez les ondes de Passion-FM pour connaître les détails en pareilles situations.

Participation des parents

Les parents sont tous invités à participer à l'Assemblée générale Annuelle, qui se tient dans les premières semaines du mois de juin. Notre organisme est géré par un conseil d'administration, majoritairement formé de parents. Nous y comptons cinq membres.

Les parents sont aussi conviés à s'impliquer lors des activités spéciales qui se tiennent tout au long de l'année. Pour connaître le calendrier, suivez-nous sur Facebook ou encore, consultez notre site web : www.parentaime.com

ENTENTE

Je, _____, a pris connaissance du procédurier de la Halte-Répit offert chez Parentaïme Maison de la Famille des Etchemins.

Je m'engage à respecter les règles exigées tant au niveau de l'alimentation apportée à mon enfant, qu'aux vêtements de rechange et de sortie extérieure demandés.

Je m'engage à payer au fur et à mesure les frais qui me sont chargés pour la garde de mon enfant.

Signature du parent :

En date du :

Responsable de la Halte-Répit :

FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR L'ADMINISTRATION DE CERTAINS
MÉDICAMENTS NON PRESCRITS



**FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR L'ADMINISTRATION DE
CERTAINS MÉDICAMENTS NON PRESCRITS POUR LA HALTE-
RÉPIT.**

En vertu du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, la responsable de la Halte-Répit ne peut administrer un médicament à un enfant, SANS AUTORISATION ÉCRITE du parent et d'un professionnel de la santé habilité par une Loi. Dans le cas d'un médicament prescrit, les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette identifiant le médicament font foi de l'autorisation du professionnel de la santé. L'étiquette doit indiquer le nom et le prénom de l'enfant, le nom du médicament, sa date d'expiration, sa posologie et la durée du traitement.

Le prestataire peut administrer les médicaments suivants dans leurs emballages d'origine, sans l'autorisation d'un professionnel de la santé, mais avec l'autorisation du parent :

- 1- Crème pour érythème fessier
- 2- Crème solaire
- 3- Crème hydratante
- 4- Lotion calamine
- 5- Insectifuge
- 6- Acétaminophène

Vous n'êtes pas tenus de signer toutes ces autorisations. Vous pouvez vous limiter aux médicaments de votre choix et aux produits dont votre enfant a besoin ou pourrait éventuellement avoir besoin. Toutefois, en l'absence d'autorisation écrite, signée du parent, Parentaïme Maison de la Famille des Etchemins ne peut administrer l'un ou l'autre des médicaments.

AUTORISATION POUR L'ADMINISTRATION DE CERTAINS MÉDICAMENTS NON PRESCRITS

J'autorise _____ son assistante et sa remplaçante à administrer, à mon enfant _____, les médicaments suivants :

OUI – NON	NOM DU MÉDICAMENT	MARQUE DU MÉDICAMENT	DURÉE DE L'AUTORISATION
	Crème de l'érythème fessier		
	Crème solaire		
	Insectifuge		
	Crème hydratante		
	Lotion calamine		
	Acétaminophène		

Signature du parent : _____ Date : _____

Pour toute autre administration de médicament chez Parentaïme Maison de la Famille des Etchemins, je fournirai une autorisation d'un professionnel de la santé habilité par une Loi et une autorisation parentale écrite.



FICHE D'INSCRIPTION DE LA FRÉQUENTATION À LA HALTE-RÉPIT

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom :	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	PHOTO DE L'ENFANT
Prénom :		
Adresse :		
Ville :		
Code postal :		
Téléphone :		
Date de naissance :		

IDENTIFICATION DU OU DES PARENTS

M È R E	Nom :	Prénom :	
	Adresse :		
	Téléphone (rés.) :	(Travail) :	(Cell.) :
	Adresse courriel :	Occupation :	
P È R E	Nom :	Prénom :	
	Adresse :		
	Téléphone (rés.) :	(Travail) :	(Cell.) :
	Adresse courriel :	Occupation :	

IDENTIFICATION DES PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Téléphone (rés.) :	(Travail) :	(Cell.) :
Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Téléphone (rés.) :	(Travail) :	(Cell.) :

IDENTIFICATION DES PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT

Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Téléphone (rés.) :	(Travail) :	(Cell.) :
Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Téléphone (rés.) :	(Travail) :	(Cell.) :

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT

No assurance maladie :	Date d'expiration : /
Allergies :	
Médicaments :	
Votre enfant a-t-il des besoins particuliers : (problématique, peurs, difficultés, retards, etc) :	
Votre enfant a-t-il des frères et sœurs? Si oui, veuillez nous inscrire leur nom et date de naissance :	
Développement : <input type="checkbox"/> Se tient assis <input type="checkbox"/> Marche <input type="checkbox"/> Mange seul <input type="checkbox"/> Se fait comprendre	
Propreté acquise :	
Votre enfant a-t-il des habitudes particulières :	

TYPE DE FAMILLE

VOTRE REVENUE FAMILIAL (AVANT IMPÔT)

<input type="checkbox"/> Traditionnelle	Est-ce que l'enfant est en garde partagée? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> 0 à 14 999 \$	<input type="checkbox"/> 45 000 à 59 999 \$
<input type="checkbox"/> Monoparentale ⇌		<input type="checkbox"/> 15 000 à 29 999 \$	<input type="checkbox"/> 60 000 \$ et plus
<input type="checkbox"/> Reconstituée ⇌		<input type="checkbox"/> 30 000 à 44 999 \$	<input type="checkbox"/> Ne veux pas répondre

Quels sont les services de Parentaïme que vous utilisez?

Groupe Parent/Enfant Groupe Parent Halte-Répît Autre : _____

Consentement à la prise de photographies :

À l'occasion, les éducatrices prennent des photos des enfants lors des activités. Ces photos servent à l'usage interne de Parentaïme, pour le site internet, la page Facebook.

Signature du parent : _____ Date : _____

Autorisation concernant les urgences :

En cas d'urgence, j'autorise la responsable du service de la Halte-Répît à appeler l'ambulance.

Signature du parent : _____ Date : _____

Je certifie que les renseignements contenus dans cette fiche sont exacts et complets.

Signature du parent : _____ Date : _____